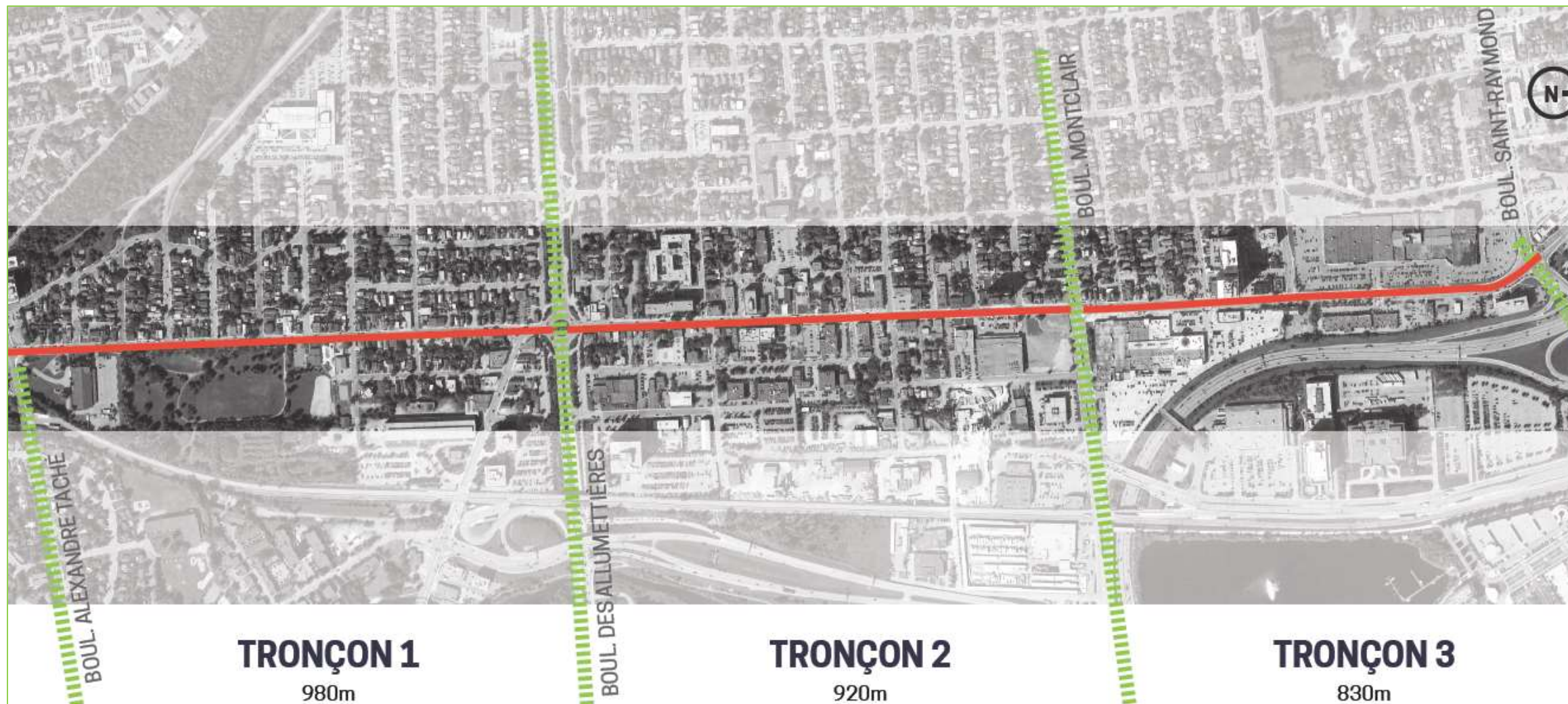




# Réaménagement urbain du boulevard Saint-Joseph

Rencontre publique du 19 mars 2018

Compte rendu





## Le mandat

Dans le cadre du plan d'investissement 2016-2021, qui prévoit la reconstruction des infrastructures et des aménagements de surfaces du boulevard Saint-Joseph, entre les boulevards Saint-Raymond et Alexandre-Taché, la Ville de Gatineau s'est engagée à consulter les citoyens, les organismes et les commerçants, par l'entremise d'activités de participation citoyenne se tenant dès l'été 2017. L'activité du 19 mars dernier marquait la troisième phase de ce processus de consultation publique et portait sur la présentation, par la Ville de Gatineau et la firme Projet Paysage, des grandes lignes de la programmation et des interventions proposées pour le concept d'aménagement préliminaire.

Le mandat de notre firme était d'animer la rencontre publique du 19 mars et de rédiger un rapport sommaire résumant les commentaires émis par les participants lors de cette rencontre.

## Objectifs

La rencontre publique du 19 mars s'adressait à la population gatinoise, aux organismes et aux commerçants du boulevard. Les objectifs de cette activité étaient de :

- Contribuer à valider l'énoncé de vision, les principes d'aménagement, les enjeux associés à l'utilisation de l'emprise, les choix qui ont guidé la proposition d'aménagement et les grandes lignes de la programmation et des interventions proposées;
- Présenter les propositions de réaménagement du boulevard Saint-Joseph;
- Obtenir une rétroaction sur la vision et les concepts.

## Déroulement

La soirée s'est déroulée en deux étapes, soit en premier des présentations portant sur les grandes lignes de la programmation et des interventions proposées du projet de réaménagement, suivi d'une séance plénière lors de laquelle les participants pouvaient poser des questions et exprimer des commentaires.

Des panneaux présentant le concept proposé étaient également installés dans la salle de rencontre. Au début et la fin de la séance, les participants ont pu s'entretenir avec les professionnels responsables du dossier. Des formulaires de rétroaction ont aussi été remis à tous les participants, leur permettant de transmettre leurs commentaires par écrit.

Ce document présente une synthèse des opinions qui ont été émises lors de la séance plénière et partagées par les participants par l'entremise du formulaire de rétroaction.

## Participation

Cent-dix-huit personnes ont assisté à la rencontre publique et soixante-quatre ont répondu au formulaire de rétroaction (voir résultats détaillés en annexe). La majorité des répondants réside dans le quartier et plus de la moitié a assisté à la charrette et aux marches exploratoires tenues au printemps 2017. Un peu plus d'une dizaine de personnes ont participé à titre de représentants d'associations ou de groupes d'intérêt. Parmi ceux-ci, notons la présence des adeptes de cyclisme, lesquels se sont largement exprimés lors de la soirée. Plusieurs commerçants et propriétaires d'immeubles étaient aussi présents. Ceux-ci ont peu participé aux échanges.



## Faits saillants de la période de questions et commentaires

Plusieurs thèmes ont été abordés par les participants à la suite de la présentation du concept préliminaire par la Ville de Gatineau et la firme Projet Paysage. Les principaux commentaires émis sont regroupés selon ces thèmes dans les paragraphes suivants.

### *Localisation de la piste cyclable*

L'aménagement de la piste cyclable hors de l'emprise du boulevard St-Joseph a suscité de nombreuses interventions:

- Les représentants des associations de cyclistes ont exprimé leur déception par rapport à cette stratégie et privilégient une approche de rue « complète », incluant une bande cyclable sur le boulevard.
- Pour quelques commerçants, l'aménagement d'une piste cyclable sur le boulevard favoriserait l'animation et serait bénéfique pour l'activité commerciale.
- Certains résidents ont souligné le potentiel et l'intérêt d'une piste cyclable dans le quartier avoisinant en citant comme exemple un projet à Vancouver.
- Il a été demandé que des stationnements à vélo soient prévus et que des supports à vélo soient intégrés au mobilier (lampadaires, parcomètres).
- Des questions ont été soulevées quant à la possibilité que les cyclistes puissent rouler sur le boulevard dans le scénario proposé et sur l'emplacement des traverses pour vélos dans un tel scénario.

### *Sécurité des piétons*

Le réaménagement du boulevard Saint-Joseph a suscité plusieurs commentaires à l'égard de la sécurité le long des trois tronçons. Les commentaires portaient principalement sur la gestion de la circulation et l'entretien du Boulevard.

- Les participants ont notamment mentionné le choix des matériaux en suggérant que la Ville évite les pavés considérés comme non durables.
- Plusieurs interventions portaient sur l'importance de l'entretien des trottoirs et l'amélioration de leur déneigement et de leur déglacage.
- D'autres interventions ont porté sur la nécessité de prendre des mesures pour diminuer le débit et la vitesse de la circulation automobile, en particulier pour les tronçons 1 et 2.
- Des questions ont porté sur l'amélioration de la sécurité au rond-point situé à l'angle de Saint-Joseph et des Allumettières.

### *Activité commerciale*

L'impact du réaménagement sur l'activité commerciale du boulevard a été soulevé à quelques reprises. Plusieurs se sont dits inquiets de l'impact des travaux sur l'activité commerciale et ont fait valoir l'importance d'une collaboration entre les commerçants et la Ville durant les travaux.

### *Revitalisation du quartier*

Selon plusieurs participants, le réaménagement du boulevard Saint-Joseph doit s'inscrire dans une perspective plus large de revitalisation et de mise en valeur.

- Des participants considèrent qu'il est important d'avoir une stratégie au-delà du concept d'aménagement et de se doter d'un plan de revitalisation global



du boulevard, misant sur l'identité de l'artère et sur son histoire. L'aménagement doit servir à amorcer cette revitalisation.

- À cette fin, certains ont parlé de mettre en valeur et de développer les terrains vacants et contaminés le long du boulevard, dont le site à proximité du Maxi, évoqué à quelques reprises.
- On indique qu'en plus du mobilier et des « placotoirs », on doit également améliorer la mixité commerciale pour rendre le boulevard Saint-Joseph plus accueillant et attrayant.
- Enfin, on souhaite éviter que les nouveaux éclairages contribuent à la pollution lumineuse et que la Ville en tienne compte dans son plan d'aménagement.

### Formulaire de rétroaction: sommaire des commentaires

- La majorité des répondants se disent très satisfaits ou satisfaits (79 %) avec la vision d'ensemble proposée par la Ville de Gatineau.
- Alors que le taux de satisfaction est élevé pour le concept proposé pour le tronçon 1 (82 %), celui-ci diminue pour les tronçons 2 (58 %) et 3 (45 %). On doit toutefois noter une proportion plus élevée de participants se disant indifférents aux propositions pour les tronçons 2 (14 %) et 3 (20 %).
- Les répondants identifient comme principaux points forts du concept le verdissement, l'ajout de mobilier urbain, l'élargissement des trottoirs et la création de lieux de socialisation (centre communautaire et à la Cathédrale Saint-Joseph).
- Une majorité de répondants souhaitent voir améliorer l'intégration de l'ensemble des usages souhaités dans un concept de « rue complète », soit

une rue conçue pour répondre aux besoins d'un maximum d'utilisateurs, peu importe leur âge et leurs capacités (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, usagers du transport en commun, automobilistes, camionneurs, véhicules d'urgence, etc.) et comprenant des aménagements physiques permettant à chacun d'eux de se déplacer de façon sécuritaire et efficace.

- En second lieu, une majorité de répondants souhaitent voir l'enfouissement des fils électriques le long du boulevard Saint-Joseph ce qui permettrait, selon eux, d'améliorer l'aménagement du Boulevard, de le mettre en valeur et de l'embellir.
- Les principaux facteurs de succès du projet retenus par les répondants sont l'enfouissement des fils électriques, l'intégration de la piste cyclable dans l'emprise du boulevard, l'accessibilité universelle des commerces et la facilité d'accès au commerce durant les travaux.

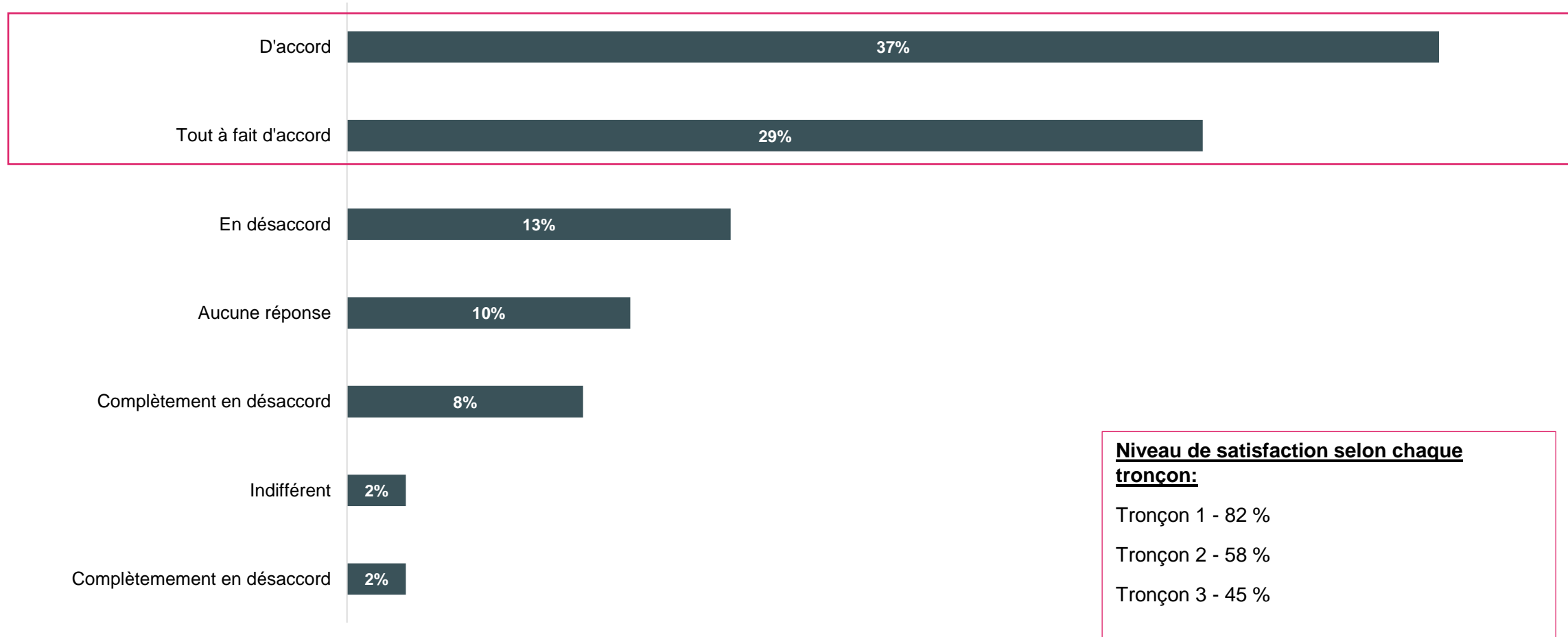
### Conclusion

Malgré les réserves émises à l'égard de la localisation de la piste cyclable dans le concept proposé et à l'absence de calendrier précis pour l'enfouissement des fils électriques, on doit constater qu'une forte proportion des participants présents à l'assemblée du 19 mars étaient largement en faveur de la vision d'ensemble avancée par la Ville de Gatineau et la firme Projet Paysage. Certaines inquiétudes demeurent quant à la sécurité des piétons et des automobilistes et aux impacts des travaux sur les commerçants. Enfin, il est souhaité que le réaménagement, en plus de mettre en valeur le boulevard St-Joseph, contribue positivement à sa revitalisation économique et à son animation, au bénéfice de l'ensemble des Gatinois.



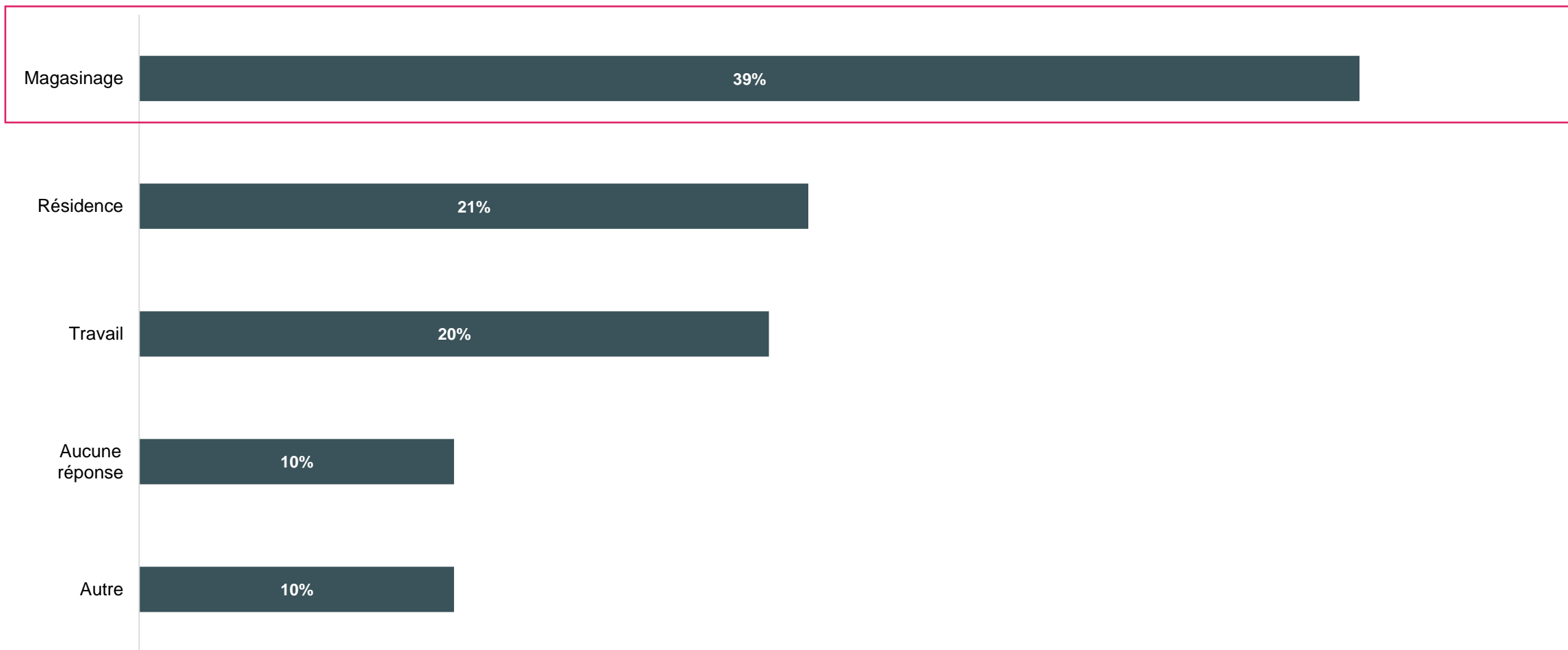
## Annexe – Réponses du formulaire de rétroaction

Dans l'ensemble, êtes-vous en accord avec la vision telle que proposée?



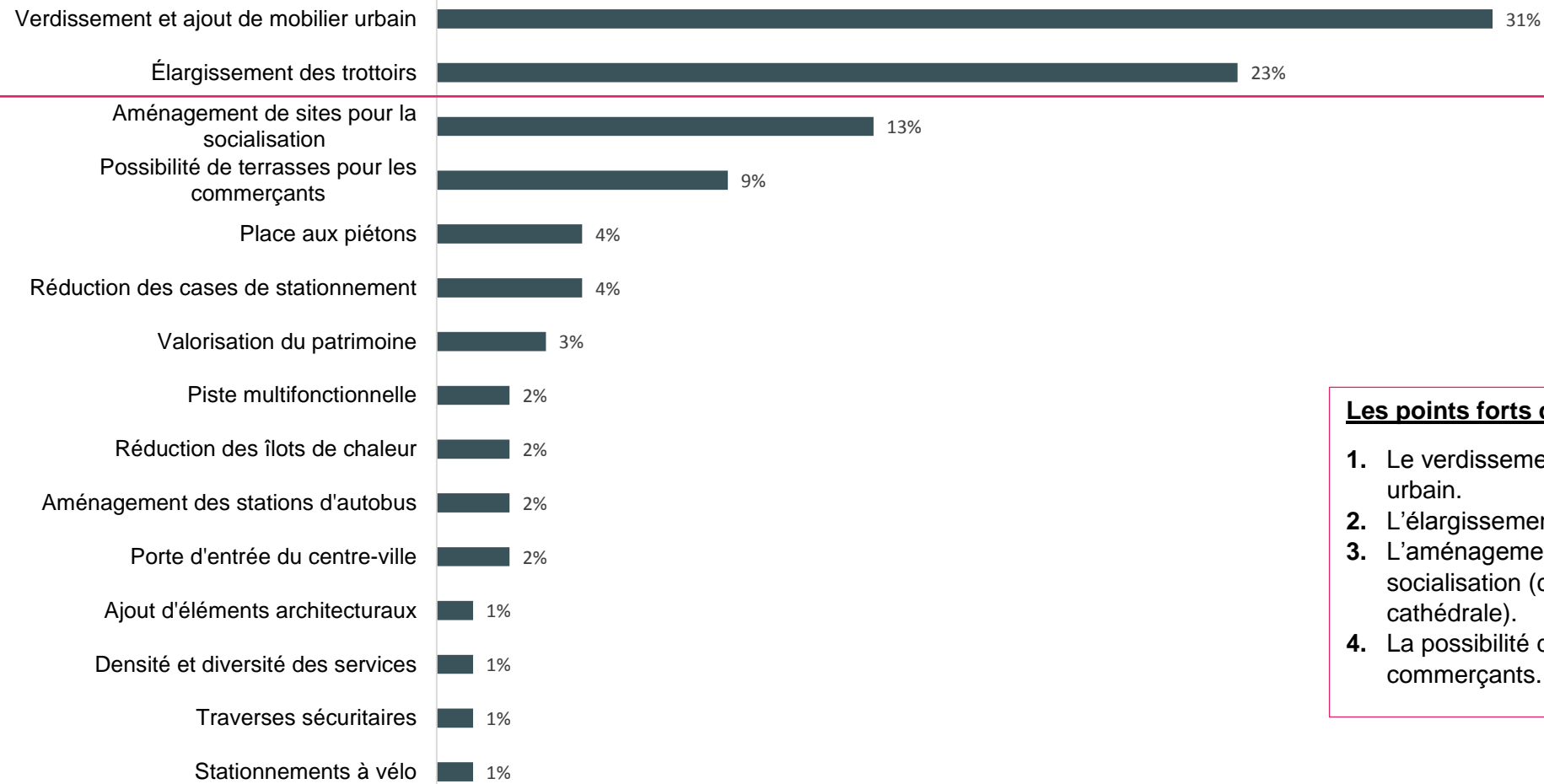


**Le motif principal de votre fréquentation du boulevard Saint-Joseph :**





## Les principaux points forts soulevés du réaménagement du boulevard Saint-Joseph :

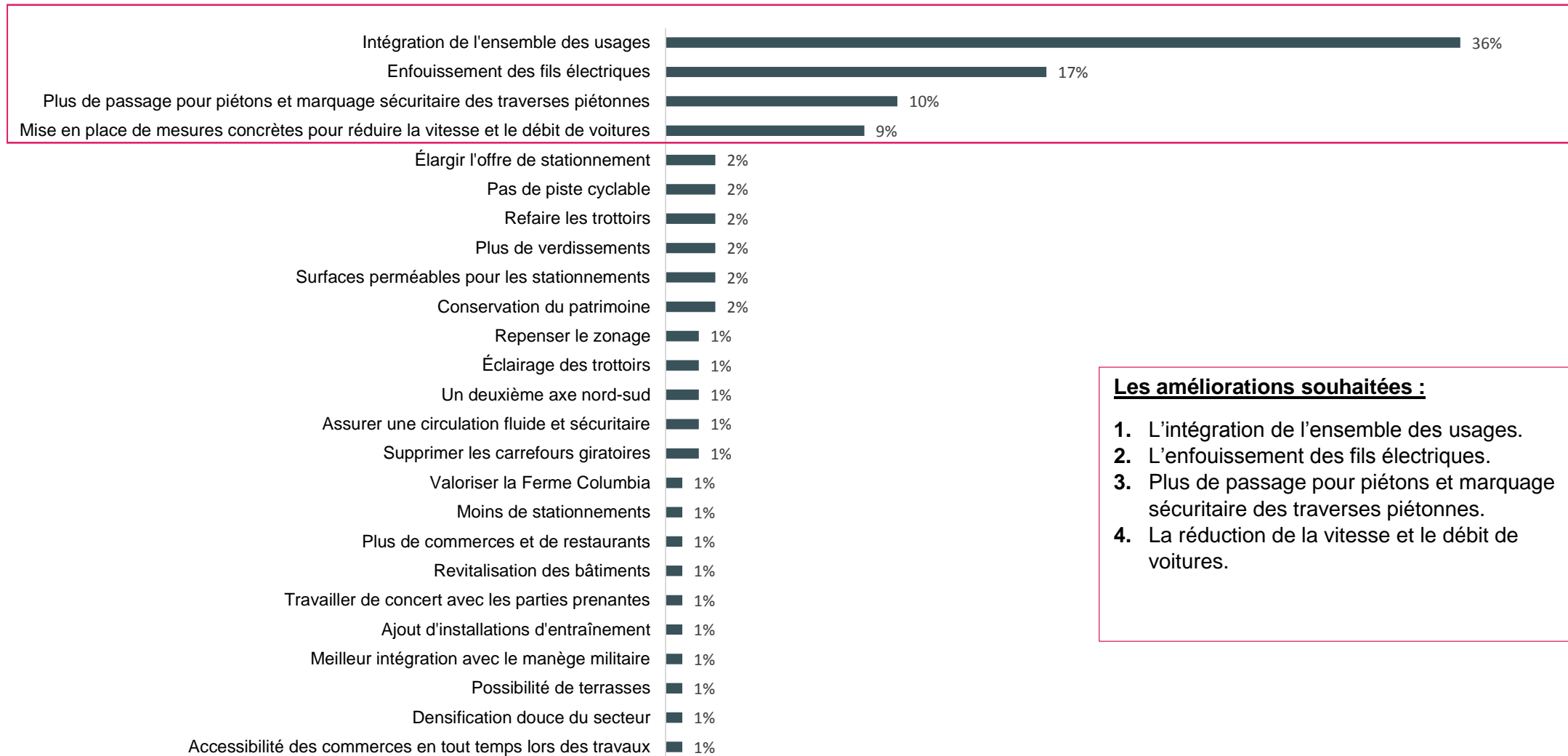


### Les points forts du concept :

1. Le verdissement et l'ajout de mobilier urbain.
2. L'élargissement des trottoirs.
3. L'aménagement de sites pour la socialisation (centre communautaire et cathédrale).
4. La possibilité de terrasses pour les commerçants.



## Les principales améliorations souhaitées de l'aménagement du boulevard Saint-Joseph :

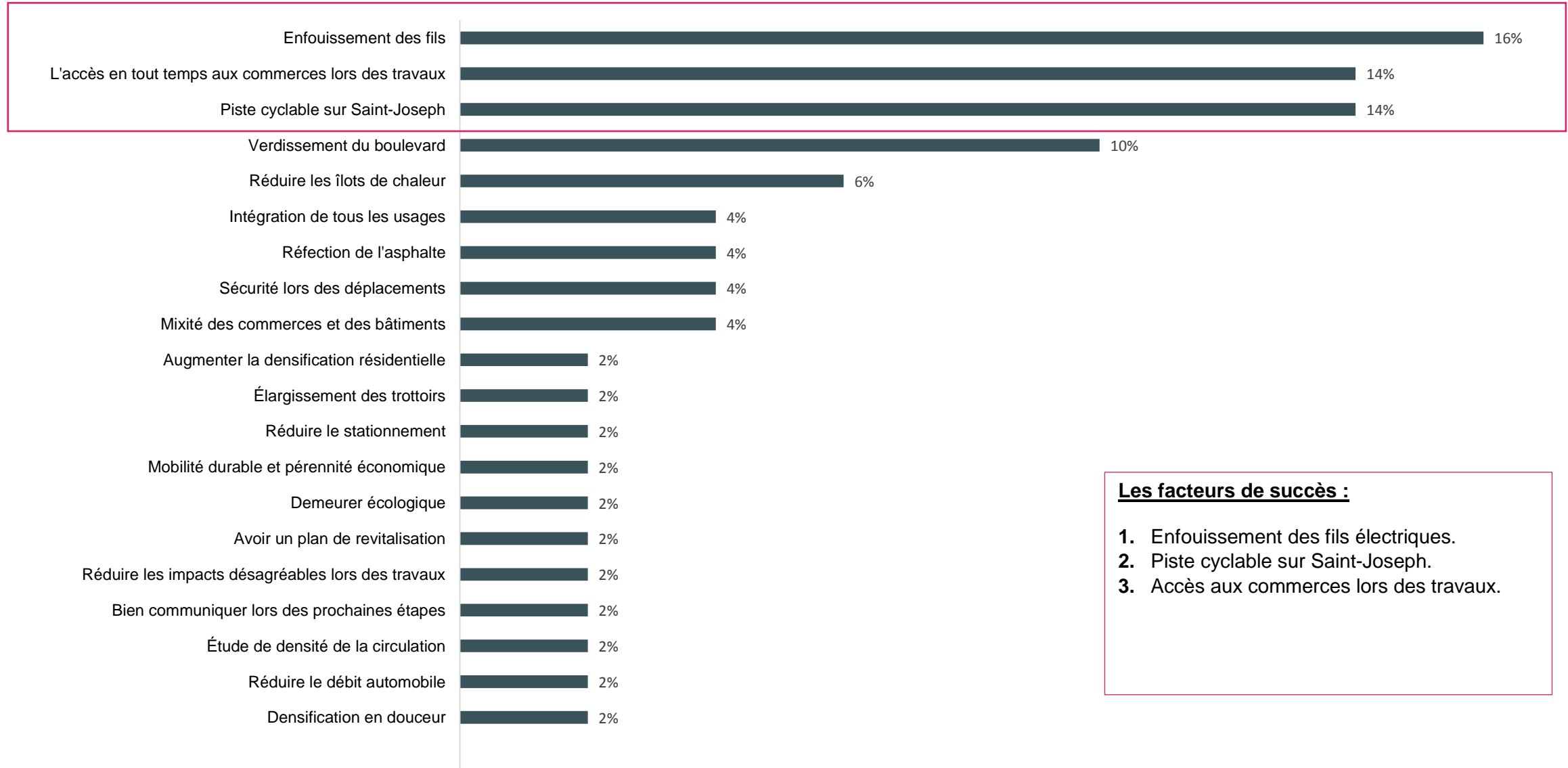


- Les améliorations souhaitées :**
1. L'intégration de l'ensemble des usages.
  2. L'enfouissement des fils électriques.
  3. Plus de passage pour piétons et marquage sécuritaire des traverses piétonnes.
  4. La réduction de la vitesse et le débit de voitures.





## Les facteurs de succès du projet de réaménagement :



### Les facteurs de succès :

1. Enfouissement des fils électriques.
2. Piste cyclable sur Saint-Joseph.
3. Accès aux commerces lors des travaux.